

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 novembre 2024

ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 259

présenté par

Mme Bay, Mme Corneloup, M. Brigand, Mme Louwagie, M. Jeanbrun, M. Bony, Mme Bazin-Malgras, M. Ray, Mme Duby-Muller et M. Bazin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.